



GOING HOME



Newsletter trimestrielle Communication Aide au Retour (RüKo) janvier 2006

Sommaire

- **Editorial**
- **HEKS PERSPEKTIVE start-up fonds - un instrument financier unique en Suisse**
- **Réintégration professionnelle avec EAS**
- **Séminaire sur la gestion de mini-projets, le marketing et les microcrédits à Luanda**
- **Microcrédits**
- **Aide au retour concrète RD Congo**
- **Réinsertion professionnelle et aide au retour**
- **Quoi de neuf?**

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec un grand plaisir que je profite de la parution de la newsletter trimestrielle « Going Home » du groupe Communication Aide au retour (RüKo) pour me présenter : en novembre 2005, j'ai pris la succession de Florian Forster à la tête du bureau de l'OIM Berne. M. Forster dirige maintenant l'antenne parisienne de l'OIM. Au cours des dernières années, j'ai été responsable du développement et de la direction des projets à l'OIM Vienne en Autriche. Dans ce contexte, j'ai eu l'occasion de réaliser de précieuses expériences en matière de dialogue migratoire et de gestion des flux migratoires, deux questions revêtant une grande importance dans le domaine des retours volontaires. Depuis mon arrivée, j'ai déjà eu le temps de m'habituer à mon nouvel environnement et me réjouis de poursuivre la collaboration avec vos services.

Pour cette nouvelle édition de la Newsletter, la rédaction du groupe RüKo a choisi de mettre l'accent sur le thème « Aide au retour et réinsertion professionnelle ». Outre les guerres et les conflits, les principaux facteurs

de migration vers l'Occident, et vers la Suisse, sont les besoins matériels et le manque de perspectives économiques. Depuis plusieurs années, la Section Aide au retour de l'Office fédéral des migrations (ODM) et le bureau de l'OIM à Berne s'efforcent, par des projets liés à l'aide au retour, d'encourager la réinsertion professionnelle des personnes qui rentrent dans leur pays d'origine et à les intégrer, ainsi que les personnes constituant leur environnement social, dans une nouvelle activité lucrative. Les innombrables dénouements heureux et l'expérience générale tirée des projets prouvent que cette approche de la politique du développement déploie des effets durables et profite tant à la Suisse qu'au pays d'origine. Les articles qui suivent traitent de différents projets liés à la réinsertion professionnelle (avant ou après le retour dans le pays d'origine) et permettent de se forger une idée des mesures et de leur étendue. Il y est aussi question de conseils pratiques d'aide et d'entraide.

Je vous souhaite une bonne lecture! A bientôt!

Erika Laubacher - Kubat Directrice du Bureau de coordination de l'OIM Berne

HEKS PERSPEKTIVE start-up fonds - un instrument financier unique en Suisse

Suivant l'adage « Si vous donnez un poisson à un pauvre, il mangera un jour; mais si vous lui apprenez à pêcher, il mangera tous les jours », le start-up fonds de l'EPER offre une aide initiale au développement autonome, à l'intersection entre migration et rémigration.

Ce Fonds aide les réfugiés¹ désireux de rentrer à se créer une activité indépendante dans leur pays d'origine qui leur permette de vivre et de faire vivre leur famille. Afin de limiter au maximum les frais administratifs, le soutien s'effectue sous la forme d'un don. En complément aux aides au retour individuelles de l'ODM, ce don doit permettre aux bénéficiaires d'accéder aux marchés financiers dans leur pays et, ainsi, leur donner la possibilité de monter leur propre petite entreprise. La colla-

¹ Le terme « réfugié » désigne ici toute personne ayant quitté son pays de provenance pour des motifs économiques, politiques ou personnels.

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.iom.int/switzerland>

boration avec l'OIM permet d'assurer un suivi de la mise en œuvre du projet sur place.

L'attribution des fonds est liée à des critères bien déterminés et s'effectue sur recommandation d'une commission d'experts indépendante. En encourageant les requérants d'asile déboutés à rentrer dans leurs pays d'origine, le fonds contribue à la mise en application du droit d'asile suisse. Parallèlement, il soutient le secteur privé des pays en développement ou de pays émergents et, par conséquent, combat aussi indirectement la pauvreté. Pris sous cet angle, le fonds participe également, sur le long terme, à éliminer les causes d'émigration dans les pays touchés.

Plus d'informations et des exemples de réussite sont d'ailleurs disponibles sur le site web suivant: <http://perspektive.heks.ch>

*Francesca Müller-Höselbarth, Directrice HEKS
PERSPEKTIVE start-up fonds*

Réintégration professionnelle avec EAS

Souvent nous trouvons dans cette newsletter des articles à propos des programmes d'aide au retour mis en œuvre par l'ODM en coopération avec l'OIM dans l'un ou l'autre des pays spécifiques. Il faut cependant noter que, pour des raisons juridiques, ces programmes qui offrent notamment des possibilités de monter une petite entreprise ne sont pas ouverts à tous les ressortissants de ces Etats. Or, pour ces personnes, exclues des programmes d'aide au retour fédéraux (personnes frappées d'une non-entrée en matière par exemple), des mesures de réintégration dans le pays d'origine sont possibles, et ceci dans le cadre du programme EAS, notamment.

Ce programme *Employment Assistance Service*, plus simplement appelé EAS, est en place au Mali, au Burkina Faso, en Guinée et en Sierra Leone. Les ressortissants de ces quatre pays qui, pour une quelconque raison, ne peuvent participer au programme d'aide au retour proposé par l'ODM en coopération avec l'OIM depuis le mois de juin 05, peuvent s'adresser à l'OIM sur place afin de participer au programme EAS et ainsi bénéficier des mesures de réintégration proposées. La participation au programme EAS sera décidée une fois de retour dans les pays d'origine. Les prestations proposées comprennent: information et conseil sur la situation du marché de l'emploi et les possibilités professionnelles dans le pays d'origine, cours sur la thématique de la gestion d'entreprise, aide dans la recherche d'emploi, soutien financier pour un *on-the-job-training*, inscription à une formation professionnelle ou assistance à la création de petites entreprises. Ce programme a pu être mis en œuvre par l'OIM sur place grâce à la contribution de l'ODM et de la DDC.

Du matériel d'information sur le EAS est disponible sous

forme de flyer, soit auprès de l'OIM Berne, soit directement sur le site internet suivant: <http://www.iom.int/switzerland/francais/EASouestafrigue.htm>

Il est intéressant de relever que le programme EAS n'a pas été créé pour l'Afrique de l'Ouest. En effet, un projet similaire est mis en œuvre avec succès au Kosovo (Serbie et Monténégro) et en Bosnie et Herzégovine depuis quelques temps. Cette bonne expérience a inspiré nos collègues de l'Afrique de l'Ouest. Plus d'informations sur les programmes EAS et des exemples de réussite de réintégration professionnelle dans le cadre de ce programme sont d'ailleurs disponibles sur le site web de l'OIM Berne, sous: www.iom.int/switzerland/francais

Un statut donné en Suisse n'est pas une raison pour empêcher un petit coup de pouce à une réintégration professionnelle dans un pays d'origine. Une chance existe dans le cadre de ce programme EAS.

(OR)

Séminaire sur la gestion de mini-projets, le marketing et les microcrédits à Luanda

De nombreuses personnes quittant la Suisse dans le cadre du programme d'aide au retour en Angola proposé par l'ODM, désirent profiter de l'occasion pour monter un mini-projet sur place. En 2004 déjà, l'antenne de l'OIM de Luanda avait constaté que la majorité d'entre elles ne possédaient pas les connaissances nécessaires en développement et gestion d'entreprise pour réaliser un projet ayant du succès à long terme. Avec le soutien financier de l'ODM, le bureau de l'OIM à Luanda a organisé, en juillet 2004, un séminaire dont l'objectif est de remédier à ces lacunes pour augmenter les chances de réussite des futurs entrepreneurs. Suite au succès rencontré en 2004, la décision a été prise de proposer à nouveau ce cours en 2005.



24 personnes rentrées ont participé aux deux cours qui ont eu lieu les 7 et 30 novembre 2005. Parmi eux, se trouvaient également des personnes de retour de Grande-Bretagne, pays qui a cofinancé ces cours. En outre, dans le cadre du programme « Capacity Building destiné aux institutions en Angola », des employés de l'Institut national d'appui aux petites et moyennes entreprises (INAPEM), du Ministère de l'aide humanitaire et de la réinsertion sociale (MINARS) ainsi qu'un spécialiste en microcrédits de la banque angolaise « Banco do Sol » ont également suivi le séminaire.

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.iom.int/switzerland>

Parmi les participants, 85 % étaient âgés de 20 à 40 ans et 40 % étaient des femmes.

Au travers d'exposés, d'exemples concrets, de mises en situations, de débats et de groupes de travail, des thèmes tels que le « business plan », l'administration, la comptabilité, le marketing et les microcrédits ont été traités.

Le taux élevé de participation (98 %) montre que les personnes présentes étaient très motivées. De plus, lors de l'évaluation finale, elles ont toutes déclaré avoir accru considérablement leurs capacités et leurs connaissances relatives à la création et à la gestion d'une entreprise. Par ailleurs, leur compréhension de la terminologie économique s'est améliorée. Certains participants ont remarqué que, grâce à ces nouvelles connaissances, l'accès aux banques et autres institutions de microcrédits leur était facilité.

Après cette formation, les participants au programme qui n'avaient pas encore réalisé leur projet commercial ont exprimé leur souhait de s'y atteler le plus vite possible.

Luz Tantaruna, Assisted Voluntary Return (AVR) Project Manager, OIM Luanda

Microcrédits

L'année 2005 a été proclamée « année internationale du microcrédit » par les Nations Unies. Ainsi, depuis l'année passée, cette thématique a attiré beaucoup d'attention. Or, des microcrédits peuvent jouer un grand rôle concernant la réintégration professionnelle après le retour dans le pays d'origine. Dans le cadre des programmes d'aide au retour et de l'aide individuelle, l'ODM accorde souvent une aide financière pour des projets professionnels aux personnes qui rentrent volontairement. Cette aide financière permet de créer une petite entreprise. En outre, dans quelques pays d'origine il existe le programme Employment Assistance Service (EAS) soutenu par la Suisse (cf. article « Réintégration professionnelle avec EAS »). Plusieurs ONG suisses s'engagent aussi dans ce domaine et peuvent faire des dons (cf. par exemple, article „HEKS PERSPEKTIVE start-up fonds”). Lorsque cette aide n'est pas disponible (ou qu'elle n'est pas suffisante pour le projet prévu), un microcrédit peut être la solution pour la création de sa propre entreprise. Des informations sur les possibilités et les conditions concernant les microcrédits dans les pays d'origine peuvent être obtenues dans le cadre du programme RIF (Return Information Fund) auprès de l'OIM Berne en envoyant une demande par e-mail à rif@iom.int.

(MM)

Aide au retour concrète RD Congo

En été 2005, Mme M. est rentrée dans son pays d'origine dans le cadre du programme d'aide au retour pour la République démocratique du Congo. Vu ses problèmes médicaux, une infirmière l'a accompagnée pendant son voyage de retour.



Une fois à Kinshasa, Mme M. a conçu un projet d'entreprise de taxi collectif. L'ODM a approuvé ce projet et lui a accordé un soutien financier pour l'achat d'un minibus. Avec le soutien de l'OIM Kinshasa, Mme M. a été rapi-

dement en possession du minibus et des documents nécessaires à sa conduite et a pu ensuite engager un chauffeur et un caissier. Fin août, elle démarrait déjà son entreprise de taxi. Ce projet a donc permis de créer deux postes de travail et fait maintenant vivre toute la famille de Madame M.

Le projet de réintégration de Mme M. est suivi par la mission de l'OIM sur place pendant les six premiers mois afin d'assurer une mise en œuvre réussie et durable.



(RW)

Réinsertion professionnelle et aide au retour

En 2005, 1'641 personnes ont quitté la Suisse de leur plein gré après avoir sollicité l'aide au retour, ce qui correspond à 137 personnes par mois. Elles ont eu recours à différentes offres d'aide au retour :

- 438 personnes ont bénéficié de l'aide au retour à partir des centres d'enregistrement (27 %);
- 379 de l'un des neuf programmes d'aide au retour dans un pays (23 %);
- 824 de l'aide au retour individuelle (50 %).

La moitié de ces personnes ont donc recouru à l'aide au retour individuelle, qui permet, depuis juin 2002, de déposer un projet d'aide complémentaire visant à faciliter la réinsertion dans l'Etat de provenance. En 2005, 176 projets ont été réalisés dans 37 pays (de l'Ethiopie à l'Ukraine). Outre des projets agricoles, la création de petites épiceries, kiosques, restaurants, bars et entreprises de transport ou de taxi rencontre le plus vif succès. Toutefois, depuis 2002, certains projets hors du commun ont également vu le jour, dans des domaines tels que l'apiculture et l'élevage de chinchillas ou de cailles. Un studio de diététique, un salon de tatouage,

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.iom.int/switzerland>

des entreprises de lutte contre les insectes nuisibles, d'encadrement de tableaux et de fabrication de pantoufles en feutre ont aussi été créés.

La nouvelle directive concernant l'aide au retour, qui entrera en vigueur au printemps 2006, a pour but d'introduire des projets non professionnels déjà réalisés dans la pratique, tels que les réparations du logement, le versement de loyers ou d'autres prestations extraordinaires liées aux cas vulnérables. A l'avenir, trois modules d'aide complémentaire (profession et formation, logement, exceptions) seront proposés à choix.

Thomas Lory, Section Aide au retour, ODM

l'occasion d'une cérémonie le 25 novembre 2005. La DDC a financé pendant une année l'agrandissement des capacités d'hébergement ainsi que l'augmentation des places de formation pour les jeunes vivant dans ce foyer. Le partenaire de la mise en œuvre sur place était l'OIM Luanda. Le centre est ouvert pour les mineurs orphelins, notamment pour les enfants seuls qui ont quitté la Suisse pour rentrer en Angola.

(OIM Berne, janvier 2006)

Quoi de neuf ?

Nouveau programme d'aide au retour: Géorgie

La Suisse a mis en œuvre, en coopération avec l'OIM et World Vision International, un programme d'aide au retour pour les ressortissants géorgiens ayant déposé une demande d'asile en Suisse avant le 1er janvier 2006 et souhaitant retourner volontairement dans leur pays d'origine. Une attention particulière sera apportée aux cas médicaux. Le programme a commencé le 17 janvier dernier et durera jusqu'au 31 décembre 2007.

Prolongation du programme d'aide au retour Angola

Après plus de trois ans de succès, le programme d'aide au retour Angola a été prolongé par l'Office fédéral des migrations jusqu'à fin 2006. Les prestations pour les citoyens angolais qui aimeraient retourner volontairement dans leur pays d'origine restent les mêmes. Pour plus d'informations sur le programme d'aide au retour Angola, veuillez consulter <http://www.iom.int/switzerland/francais/retourangola.htm>

Prolongation du programme d'aide au retour Nigeria

L'Office fédéral des migrations a prolongé le programme d'aide au retour Nigeria pour un an, soit jusqu'au 31 décembre 2006. Les ressortissant nigériens, qui veulent retourner volontairement dans leur pays et ont déposé une demande d'asile en Suisse avant le 1er janvier 2006, peuvent y participer. Les prestations du programme d'aide au retour correspondent à celles de la première phase du programme. Pour plus d'informations sur le programme d'aide au retour Nigeria, veuillez consulter <http://www.iom.int/switzerland/francais/retournigeria.htm>

Inauguration du foyer pour enfants Mulemba

L'achèvement de l'agrandissement du foyer pour enfants et centre de formation „Mulemba" à Viana, faubourg de la capitale angolaise Luanda, a été inauguré à

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.iom.int/switzerland>